

Programme Officiel des Courses Vélodipédiques. — Prix : 0 fr. 10

VILLE DE RENNES

GRANDES

COURSES VÉLOCIPÉDIQUES

ORGANISÉES PAR LE

VÉLO-CYCLE RENNAIS

Sous les auspices de l'Union Vélodipédique de France

Le Dimanche 8 Mai 1898, sur le vélodrome Laënnec

(PISTE DE 400 MÈTRES)

Sous la présidence d'honneur de M. le Général en chef, commandant le 10^e corps d'armée

de M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine, de M. le Maire de Rennes,

de M. Sacher, conseiller municipal et de M. Remondou, adjoint municipal.

A 2 HEURES

COURSE DE LA SOCIÉTÉ.

(Handicap). — Bicyclettes

(Réservée aux membres du V.-C. R.)

Distance : 1,600 mètres (4 tours de piste)

1^{er} PRIX 30 fr.
2^e — 15 fr.
3^e — 10 fr.
4^e — 5 fr.

N^{os}

- 38. DAX, scratch, rouge et blanc.
- 37. LOMA, 40 m., noir, rayé violet.
- 36. LAMY, 30 m., damiers, noirs et mauves.
- 40. COUPIN, 35 m., damiers, rouge et n.
- 39. MONNIER, 40 m., noir, rayé bleu.
- 42. DURAND, 50 m., vert et blanc.
- 33. GABY, 80 m., noir et blanc.
- 27. ROBIN, 90 m.
- 43. LAUNAY, 40 m., blanc et noir.
- 4. ELF, 110 m., blanc et noir.
- 9. LACIRE, 130 m., gr. dam. rouge et n.
- 41. TAILLESAC, 150 m., jaune.

PRIX DE RENNES. — Internationale

Distance : 4,000 mètres. — Temps maximum : 8'. — A courir par séries de 1,200^m
(Temps maximum 3') s'il y a lieu, avec finale de 4,000 mètres.

1^{er} PRIX : 150 fr. — 2^e PRIX : 75 fr. — 3^e PRIX : 50 fr.

N^{os} 1^{re} SÉRIE

- 12. LE VÉLER, Paris, noir et gris.
- 17. PELLETIER, — noir et jaune.
- 41. GÉO, Angers, grenat, foulard orange.
- 1. VARIN, St-Brieuc, noir, étoile bleue.
- 14. LAMOTTE, Moulins la Marche, bleu ciel, manches roses.
- 19. MARC, Dinard, noir et blanc.
- 18. XILLA, Laval, noir.
- 21. GRAINDORGE, Dinan, noir.
- 26. LAIGRE, Fougères, noir s. fond blanc.
- 4. ELF, Rennes, blanc et noir.
- 37. LOMA, — noir rayé violet.
- 34. SEIRA, Pontorson, noir et rouge.
- 31. QUESNEL, Flers, noir.

N^{os} 2^e SÉRIE

- 13. MATHIEU, Paris, rouge et noir.
- 2. GOVIN, Paris, rouge étoile jaune.
- 6. POUPART, noir bordé jaune.
- 3. LAINÉ, Laval, grenat.
- 7. SERISIER, Paris, noir bordé violet.
- 25. MONNIER, Dinard, noir et blanc.
- 20. LA VALLÉE, Moulins la-Marche.
- 22. HERGAIL, Fougères, blanc croix bleue.
- 27. ROBIN, Rennes.
- 9. LACIRE, Rennes, gr damiers n. et r.
- 38. DAX, Rennes, rouge et blanc.
- 36. LAMY, Rennes, damiers n. et mauves.
- 42. DURAND, Rennes, vert et blanc.

N^{os}

- 10. DENESLE, Paris, rouge bordé noir.
- 24. FÉLIX HENRY, Paris, noir damiers verts.
- 8. René LACROIX, Le Mans, violet.
- 32. PASQUIER, Flers, rose.
- 5. OSMOND, Saint-Brieuc, noir.
- 15. MIRAUX, Rouen, grenat.
- 20. MERKLEN, Paris, noir cerclé jaune.

N^{os}

- 30. EIRAM, Flers, tricolore.
- 23. SAMSON, Fougères, blanc croix bleue.
- 33. GABY, Rennes, noir et blanc.
- 40. COUPIN, — damiers rouges et noirs.
- 35. BUCHET, Dinard, noir.
- 39. MONNIER, Rennes, noir rayé bleu.
- 43. LAUNAY, — blanc et noir.

Finale pour les deux premiers de chaque série

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE (Bicyclettes)

Diplômé par le V. C. R.

Distance : 2,000 mètres. — Temps maximum 4'

Prix : Un objet d'art (ou sa valeur)

N^{os}

- 35. BUCHET, Dinard, noir.
- 2. GOVIN, Rennes, rouge étoile jaune.
- 6. POUPART, Fougères, noir bordé jaune.
- 22. HERGAIL, Fougères, blanc croix bleue.
- 33. GABY, Rennes, noir et blanc.
- 37. LOMA, Rennes, noir rayé violet.
- 39. MONNIER, Rennes, noir rayé bleu.
- 42. DURAND, Rennes, vert et blanc.
- 12. LE VÉLER, Brest, noir et gris.

N^{os}

- 7. SERISIER, Rennes, noir, bordé violet.
- 16. LE GOFF, Lannion, noir, croix verte.
- 21. GRAINDORGE, Dinan, noir.
- 23. SANSON, Fougères, blanc, croix bleue.
- 36. LAMY, Rennes, damiers n. et mauv.
- 38. DAX, Rennes, rouge et blanc.
- 40. COUPIN, Rennes, damiers rouges et n.
- 43. LAUNAY, Rennes, blanc et noir.
- 9. LACIRE, Rennes, dam. noirs et rouges.

PRIX DE L'OUEST (Bicyclettes). — Régionale

(Réservée aux coureurs de la région)

Distance : 2,000^m. — Temps maximum 4' à courir par séries de 1,200^m (temps max. 3'), finale de 2,000^m.)

1^{er} prix, 100 fr. — 2^e prix, 60 fr. — 3^e prix, 40 fr. — 4^e prix, 30 fr. — 5^e prix, 20 fr. — 6^e prix, 10 fr.

N^{os}

- 10. DENESLE, Paris, rouge bordé noir.
- 41. GÉO, Angers, grenat, foul. orange.
- 7. SERISIER, Paris, noir, bordé violet.
- 14. LAMOTHE, Moulins-la-Marche, bleu ciel, manches roses.
- 16. LE GOFF, Lannion, noir, croix verte.
- 48. XILLA, Laval, noir.
- 4. ELF, Rennes, blanc et noir.
- 31. QUESNEL, Flers, noir.
- 27. ROBIN, Rennes.
- 42. DURAND, Rennes, vert et blanc.
- 23. SANSON, Fougères, blanc, croix bleue.
- 5. OSMOND, Saint Brieuc, noir.

N^{os}

- 35. BUCHET, Dinard, noir.
- 2. GOVIN, Paris, rouge, étoile jaune.
- 3. LAINÉ, Laval, grenat.
- 1. VARIN, St-Brieuc, noir, étoile bleue.
- 28. LAVALLÉE, Moulins-la-Marche.
- 21. GRAINDORGE, Dinan, noir.
- 37. LOMA, Rennes, noir rayé violet.
- 29. YANN, Flers, rouge.
- 9. LACIRE, Rennes, grands damiers noirs et rouges.
- 38. DAX, Rennes, rouge et blanc.
- 33. GABY, — noir et blanc.
- 43. LAUNAY, Rennes, blanc et noir.

Finale pour les trois

premiers de chaque série

SECONDE INTERNATIONALE (Bicyclettes)

(Réservée aux coureurs n'ayant remporté aucun prix dans la Grande Internationale)

COURSE DE PRIMES

Distance totale 3,600^m. — 9 tours de piste. — Prime au poteau par 1,200^m (3 tours de piste)

1^{er} passage, 20 fr. — 2^e passage, 30 fr. — 3^e passage, 50 fr.

TANDEMS

Distance : 8,000^m. — Temps maximum, 14' (à courir par séries de 2,000^m (temps maximum 4'), s'il y a lieu, avec finale de 8,000^m)

1^{er} prix, 100 fr. — 2^e prix, 60 fr. — 3^e prix, 40 fr.

Le Veler-Mathieu.
Variu-Osmond.
Loma-Monnier.
Serisier-Poupert.
Félix Henri-Moulin.
Lamothe-Lavallée.

Marcel-Merklen.
Samson Laigre.
Yann Pasquier.
Lainé, Lacroix, Le Goff, Géo. Miraux,
Denesle, Buchet, Govin, Graindorge, Hergail.

RÈGLEMENTS

Le Code des Courses de l'Union Vélodipédique de France, sera rigoureusement suivi et appliqué.

Les départs seront donnés, arrêtés au pistolet. — Dans les courses de tandems, le départ sera donné lancé.

Sont qualifiés pour la course de tandems, les coureurs inscrits à l'Internationale. Aucun prix ne sera donné sur la piste. — La distribution se fera à 8 h. 1/2 du soir, au siège de la Société, 2, rue de Berlin, où un punch sera offert aux coureurs.

Le jury se réserve le droit de prendre toutes les dispositions qui lui sembleraient nécessaires. Ses décisions seront sans appel.

Le public est prévenu qu'il n'est pas délivré de cartes de sortie. Il est interdit au public de pénétrer sur la piste et sur la pelouse. Il est expressément interdit d'entrer avec des chiens.

Le Président,

Le Vice-Président,

A. CHATEL.

D. PATAY.

Les Secrétaires du V. C. R.,

Les Secrétaires-Adjoints,

Les Trésoriers,

PEIGNÉ, LECLAIR.

GUÉRIN, HAVARD.

PÉRÉDO, BIGOT.

PRIX DES PLACES

Tribunes réservées, 3 fr.; Tribunes de premières, 2 fr.; Promenoir de premières, 1 fr.
Promenoir de secondes, 0 fr. 50

(Demi-place pour les Membres de l'U. V. F. ainsi que pour les militaires et les enfants.)

GRAND CAFE DE L'EUROPE

2, Rue de Berlin, 2

Fréquenté par MM. les Négociants de la Ville

TOURISTES

Soupers froids, Choucroute, Jambon

Siège Social du V. C. R.

SALLE DE RÉUNION AU PREMIER